



Déclaration préalable du Sgen-CFDT

CTSD des Yvelines le 26 novembre 2020

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, comme toujours, en préalable, à remercier l'ensemble des services pour les documents fournis bien en avance pour nous permettre de siéger sereinement.

Tout d'abord, encore et d'autant plus cette année, le Sgen-CFDT de l'académie de Versailles est contraint de devoir parler du national dans ces instances départementales ! Nous nous devons de vous alerter sur plusieurs points mal vécus : un pilotage injonctif, dépassé, des personnels à bout, sans possibilité de se retrouver après la mort de notre collègue Samuel Paty, des mesures d'adaptation sanitaires et une véritable politique de test qui commencent à se mettre en place, mais bien tard par rapport à nos alertes répétées.

C'est pourquoi nous réclamons : de la marge et de l'autonomie pour les collectifs de travail locaux, mais sans pour autant porter la responsabilité de chaque décision, une exigence de dialogue social réel à tous les niveaux (sans ce dialogue social réel, nous ne pourrions pas espérer surmonter la crise majeure que nous traversons), une exigence de reconnaissance des personnels et de leur santé. Il faut aussi que soit reconnu l'investissement personnel et financier de chaque agent-e dans la situation actuelle.

Nos conditions de travail sont encore plus variées qu'habituellement, il faut en tenir compte et nous inciterons nos collègues à notifier les dysfonctionnements dans les registres SST dont nous vous demandons de prendre connaissance avec attention.

Néanmoins, revenons sur la situation de notre département pour la rentrée septembre :

- concernant les effectifs d'élèves, nous sommes, par rapport aux effectifs prévus en janvier, à + 59 élèves en Segpa, -85 en collège et + 196 élèves en lycée. Le Sgen-CFDT est ravi de voir que les effectifs de Segpa remontent depuis 4 ans car ils correspondent à une réalité des besoins observés sur le terrain. Nous constatons aussi avec plaisir que les effectifs de lycée ne s'érodent pas, et bien au contraire, la baisse ressentie est surtout en collège.
- concernant les dotations finales, nous sommes, par rapport aux dotations prévues à + 9,70 h en Segpa, + 478,30 h en collège et + 929,72 h en lycée.

Nous pourrions, si nous nous arrêtons là, constater une hausse de la dotation mais qui n'est liée, en fait, qu'à la hausse d'effectifs !

De plus, nous constatons que le taux moyen d'HSA a sérieusement augmenté dans les lycées : à Blériot à Trappes de 15,82 on passe à 23,79% ; à Lavoisier à Porcheville on est à 22,35 % avec un nombre scandaleux d'HSA dans certaines disciplines d'enseignement professionnel, certes absorbées par les collègues, mais un tel nombre n'est pas raisonnable ; Verne à Sartrouville (18,18 %) ; Condorcet à Limay (18,93%) dans ce dernier lycée, la moyenne d'HSA pour les 7 collègues en commerce est de 6h alors que, dans le même temps, nous avons des collègues en quête de postes... **Nous tenons à alerter, encore une fois, sur ces taux d'HSA qui ne cessent d'augmenter au détriment aussi du travail pédagogique et de la santé de nos collègues.** Et ceci sans compter les HSE du chef d'oeuvre en CAP et baccalauréat professionnel ! Nous le disions l'an dernier : c'est le « Travaillez plus pour gagner plus, quitte à y laisser votre santé » et c'est inacceptable !

Le Sgen-CFDT est par ailleurs inquiet du **non-remplacement des postes** et vous a transmis des situations précises comme : au lycée Poquelin pour les postes en eco-gestion, en histoire-géographie au lycée Evariste Galois de Sartrouville, en électrotechnique au lycée Vaucanson des Mureaux, en Lettres-anglais au lycée Viollet le Duc de Villiers Saint Frédéric mais ce ne sont là que quelques exemples !

Cependant, à l'étude des documents, nous avons encore plusieurs questions qui ont été transmises à la DOS avant ce CTSD :

- Combien d'élèves y a-t-il en ULIS dans le département ?
- Combien d'élèves sont en post-bac cette année ? Et n'y a-t-il pas de différences d'effectifs réelles dans les classes selon que les BTS appartiennent au secteur des services ou de la production ?
- Quelle est la dotation pour les CPGE du département ?
- Enfin, les élèves ayant échoué au baccalauréat ont-ils tous obtenus des réinscriptions ou l'intégration dans un module de re-préparation de l'examen ? Certains ont-ils été, comme dans d'autres départements, confiés à la MLDS ?

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Sylvie Hopkins pour le Sgen-CFDT

contact : versailles@sgen.cfdt.fr